

## **MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# **AVIS PUBLIC**

### **Séance spécial**

Est par les présentes, donné par le soussigné Donald Brideau

Directeur général & greffier trésorier, de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse) que lors d'une séance spéciale du conseil de cette municipalité, qui sera tenue le treizième jour du mois de décembre 2021, à 20 h 15, au lieu ordinaire des séances, soit au 510 rue Marquis, Saint-Célestin, les membres de ce conseil discuteront des points suivants;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Ordre du jour
3. Règlement # 2021-06
  - 3.1 Avis de motion
  - 3.2 Dépôt du projet de règlement pour l'adoption du règlement # 2021-06 pour déterminer les taux de taxes pour l'année 2022
4. Adoption du taux d'intérêt sur comptes de taxes 2022
5. Diffusion du budget
6. Club des Baroudeurs - VTT
7. Levée de la séance

Donné à Saint-Célestin (paroisse), ce 08<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021



Directeur général & greffier trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

JE, SOUSSIGNÉ, Donald Brideau, RÉSIDENT À Nicolet, DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE Saint-Célestin (paroisse) CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE, AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS, EN :

EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE 08 DÉCEMBRE 2021 ENTRE 9:00 ET 12:00 HEURES,

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 08 DÉCEMBRE 2021.



Directeur général & greffier trésorier